ᑲᑎᕕᒃ ᐊᕙᑎᓕᕆᔨᒌᑦ ᐊᔪᖅᑭᐊᖅᑏᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 173E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : 4 et 5 octobre 2022

LIEU : Village nordique de Salluit, bureaux municipaux

SONT PRÉSENTS :

Nommé par l'Administration régionale Kativik (ARK)
Michael Barrett (par conférence téléphonique depuis Kuujjuaq les 4 et 5 octobre 2022)

Nommés par le gouvernement du Canada
Alexandre-Guy Côté, président (par conférence téléphonique depuis Puvirnituq le 5 octobre 2022)
Marie-Noëlle Fournier (par conférence téléphonique depuis Puvirnituq le 5 octobre 2022)

Nommées par le gouvernement du Québec
Vanessa Chalifour, vice-présidente (par conférence téléphonique depuis Puvirnituq le 5 octobre 2022)
Paule Halley (par conférence téléphonique depuis Québec le 5 octobre 2022)
André-Anne Gagnon (par conférence téléphonique depuis Puvirnituq le 5 octobre 2022)

Secrétaire exécutif
Benjamin Patenaude

Analyste en environnement
Nancy Dea

Analyste de la législation environnementale
Christine Lambert

SONT ABSENTS :
Caroline Girard, membre nommée par le gouvernement du Canada
Tunu Napartuk, membre nommé par l'ARK

INVITÉS :
Maggie Saviakjuk, mairesse, Village nordique de Salluit
Amaamak Saviakjuk, conseillère municipale, Village nordique de Salluit
Stéphanie Guilherme, Faculté de génie, Université d'Ottawa
Amélie Rouleau, directrice, Affaires publiques, communauté et engagement, Mine Raglan
Charles Duval, chef de projets industriels, Mine Raglan
Justin Bulota, directeur du développement de projets, Les Énergies Tarquti inc.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 173e réunion du CCEK débute à 9 h, le 5 octobre 2022 dans les bureaux municipaux du village nordique de Salluit[1]. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 173e réunion se déroule selon l'ordre du jour présenté en annexe.

2. Adoption du procès-verbal de la 172e réunion

Les membres passent en revue leurs commentaires sur le procès-verbal de la 172e réunion. Le procès-verbal est adopté après modifications.

3. Administration

a) Budget

Les membres discutent du projet de résolution et de politique concernant l'utilisation et la gestion du compte bancaire du CCEK, puis l'adoptent. Il est également question du budget de fonctionnement du CCEK pour l'exercice 2023-2024 ainsi que du rapport des dépenses pour la période allant de mai à août 2022.

b) Secrétariat

Les membres sont informés que l'inventaire des archives du CCEK est maintenant terminé. Des soumissions reçues de deux entreprises d'archivage différentes sont présentées et une décision est prise quant à l'entreprise qui sera retenue pour entreprendre ce travail.

Actions

- **Communiquer avec l'entreprise retenue pour l'informer de la décision des membres.**
- **Préparer les dossiers qui se trouvent dans le bureau du secrétariat du CCEK en vue de les expédier à l'entreprise d'archivage.**

c) Membres

Les membres sont informés que l'ARK a récemment nommé M. Raymond Mickpegak pour siéger au CCEK en remplacement de Mme Lucy Kumarluk.

d) Rencontre avec les administrateurs

Les membres sont informés que des lettres ont été transmises le 6 juin 2022 aux administrateurs fédéral et provincial du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) pour les inviter à assister à la 174e réunion du CCEK. Les deux administrateurs ont confirmé leur participation. Plusieurs points de discussion possibles sont ensuite présentés.

---

[1] La 173e réunion devait initialement commencer le 4 octobre 2022. Toutefois, l'annulation de vols en raison des conditions météorologiques a empêché la réunion d'avoir lieu ce jour-là. Par conséquent, la réunion a officiellement commencé le 5 octobre 2022 et les membres y ont pris part à distance depuis divers lieux.

e) Dossiers actifs depuis la 172e réunion, correspondance et questions d'ordre administratif

Les membres examinent le tableau présentant l'état d'avancement des dossiers du CCEK depuis la dernière réunion. Des modifications visant à simplifier son contenu sont proposées.

f) Site Web

Le secrétaire exécutif présente une mise à jour de la création d'un portail d'accès sécurisé pour les membres sur le site Web du CCEK ainsi que le plan de travail soumis par le développeur du site Web.

Action

- **Communiquer avec le développeur du site Web pour lui confirmer qu'il peut commencer le travail proposé dans son plan.**

4. Rencontre avec l'entreprise de services-conseils en ressources humaines

Les membres rencontrent Mme Manon Sévigny et Mme Manon Perreault de l'entreprise de services-conseils en ressources humaines Perreault et Associés pour discuter de l'élaboration d'une politique pour la rémunération et les conditions de travail du personnel du CCEK.

5. Évaluations environnementales au Nunavik

a) Mise à jour concernant l'étude sur la prise en compte des impacts sociaux

L'analyste de la législation environnementale présente une mise à jour sur l'avancement du rapport concernant l'étude sur la prise en compte des impacts sociaux. Les membres sont informés que des rencontres avec des entités régionales ont été organisées en vue d'obtenir une rétroaction sur le rapport. Un calendrier de production et de distribution de la version finale du rapport est également présenté.

b) Loi sur l'évaluation d'impact fédérale

L'analyste en environnement présente un résumé de la plus récente réunion entre le groupe de travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'évaluation d'impact au Nunavik et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) qui a eu lieu le 7 juillet 2022. La réunion a porté sur le rapport final du groupe de travail et le financement futur qui permettra d'appliquer les recommandations formulées dans le rapport en collaboration avec divers représentants régionaux. L'AEIC a également mentionné la création d'un comité consultatif autochtone dont le mandat est d'aider à l'élaboration de politiques dans le cadre de la Loi. Un cercle d'experts relevant du comité consultatif aura pour mandat d'élaborer un document de travail avec l'AEIC afin de proposer des approches en vue de consulter les communautés et organismes autochtones. Le groupe de travail a également l'intention de présenter ses résultats aux administrateurs fédéral et provincial du chapitre 23 de la CBJNQ lors de la 174e réunion.

6. Législation fédérale et provinciale en matière d'environnement

a) Projet de règlement omnibus du MELCC

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé de la réponse du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) concernant les commentaires du CCEK sur son projet de règlement omnibus présenté le 10 juin 2022.

7. Gestion de l'eau

a) Rencontre avec le Comité de recherche sur l'eau potable du Nunavik

Mme Stéphanie Guilherme, de la Faculté de génie de l'Université d'Ottawa, fait une présentation sur la recherche concernant la gestion de l'eau potable au Nunavik. Elle donne d'abord un aperçu du contexte et des défis dans les communautés du Nunavik quant à la gestion de l'eau potable. Elle décrit ensuite l'objectif qui est d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies durables de traitement et de surveillance de l'eau pour les communautés nordiques et de contribuer à un approvisionnement durable en eau potable. Cet objectif pourrait être atteint au moyen d'une série d'études axées sur le traitement et la gestion des sources d'eau potable et d'eaux usées ainsi que sur les systèmes et les infrastructures d'approvisionnement. Ces études aborderaient également d'autres sources d'eau utilisées par les membres des communautés. Mme Guilherme poursuit sa présentation en décrivant le Comité de recherche sur l'eau potable du Nunavik et son mandat, lequel inclut une revue de la documentation sur les pratiques de gestion de l'eau au Nunavik, le renforcement de la collaboration avec les intervenants régionaux, les chercheurs et les décideurs, la facilitation de la recherche qui favorisent les communications ouvertes et répondent aux besoins de la population du Nunavik, la formulation de commentaires sur les programmes de gestion et l'évaluation de leur pertinence dans le contexte régional ainsi que la contribution à l'évolution constante de la recherche sur la gestion de l'eau. Elle explique que le Comité de recherche sur l'eau potable au Nunavik se réunit trimestriellement et est composé de représentants de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, des villages nordiques et de l'ARK. D'autres organismes de la région peuvent assister aux réunions du comité à titre d'observateurs. Mme Guilherme décrit par la suite le programme de sensibilisation et de mobilisation de son équipe à l'école secondaire Ikusik à Salluit ainsi que les résultats préliminaires de l'échantillonnage effectué lors des travaux de terrain réalisés en 2019 et en 2020 dans la communauté.

Elle poursuit sa présentation en donnant un aperçu des projets de recherche qui ont été réalisés lors des travaux de terrain effectués en 2021. À Kangiqsualujjuaq, le projet réalisé comprenait l'échantillonnage de l'eau potable, le fonctionnement des infrastructures d'eau potable et des systèmes de livraison ainsi qu'un questionnaire rempli par les ménages sur l'approvisionnement en eau et les habitudes de consommation. Les résultats du questionnaire indiquent que la majorité des résidents de la communauté ne font pas confiance à la qualité ni à la livraison de l'eau potable dans la communauté et ont souvent recours à d'autres sources d'eau.

Mme Guilherme présente ensuite les travaux de terrain réalisés en 2022 à Kangiqsualujjuaq, à Umiujaq et à Tasiujaq. Ces travaux ont mis l'accent sur l'accès à l'eau sur le plan de la qualité et de la quantité, l'évaluation des risques pour la santé et la vulnérabilité des sources d'eau. À Kangiqsualujjuaq et à Umiujaq, les sources d'eau conventionnelles et les autres sources d'eau ont été échantillonnées, du matériel de surveillance a été installé et des entrevues avec des résidents des communautés ont été réalisées. À Tasiujaq, les réservoirs résidentiels d'eau potable, la propreté des camions-citernes de livraison et les pratiques d'entretien ont été

évalués. Mme Guilherme explique que son équipe participe également à un projet pilote visant à détecter et à surveiller les pathogènes dans les eaux usées municipales. La présentation se termine par une description des projets à venir du Comité de recherche, lesquels incluent la réalisation d'une campagne d'échantillonnage à distance, un projet pilote de coordination de la recherche et de transfert des connaissances, l'élaboration d'un programme de protection des sources d'eau ainsi que l'entretien des réservoirs résidentiels d'eau potable.

b) Discussion sur la qualité de l'eau potable au Nunavik

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé des initiatives en cours concernant la gestion de l'eau potable au Nunavik ainsi que de la participation du CCEK dans ces dossiers. L'importance de comprendre la gouvernance, les rôles et la collaboration entre les autorités responsables est également soulevée.

Action

- **Commencer une revue de la documentation pertinente concernant l'eau potable et les problèmes de gestion de l'eau dans les communautés nordiques isolées et élaborer un plan de travail en vue de la participation du CCEK.**

8. Changements climatiques

a) Stratégie de mobilisation pour l'action climatique du MELCC

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé d'une réunion tenue par le MELCC le 31 août 2022 concernant les actions et les objectifs dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de mobilisation pour l'action climatique. Cette stratégie vise à documenter les déterminants de l'action climatique et à disséminer l'information à ce sujet, à appliquer systématiquement les meilleures pratiques en matière de mobilisation, à sensibiliser la population, à soutenir et à faire la promotion des acteurs dans la transition climatique, à encourager les initiatives et à prévoir des forums pour la participation de la population à l'action climatique. La stratégie s'appliquera à l'ensemble du Québec. Toutefois, son déploiement au Nunavik n'a pas encore été précisé. Les membres continueront de suivre l'élaboration de la stratégie.

9. Divers

a) Chronique verte dans le magazine *Taqralik*

Il est décidé que le prochain article de la chronique verte dans le magazine *Taqralik* portera sur les travaux du Comité de recherche sur l'eau potable du Nunavik.

b) Rencontre avec la mairesse de Salluit

Le personnel du CCEK et un membre nommé par l'ARK rencontrent Mme Maggie Saviakjuk, mairesse du village nordique de Salluit. Elle est accompagnée de Mme Amaamak Saviakjuk, conseillère municipale. La rencontre commence par une présentation du mandat, du fonctionnement et des activités du CCEK. Il y a par la suite une discussion sur certaines préoccupations environnementales dans la communauté. Mme Saviakjuk explique que, bien que la population de Salluit continue de croître, l'emplacement du village, le manque de sources naturelles de gravier et de sable dans les environs et la présence de pergélisol limitent

le développement et l'expansion du village. Mme Saviakjuk soulève ensuite plusieurs autres enjeux tels que la consultation de la communauté concernant le plan directeur du village, la recherche sur le pergélisol dans la communauté, un glissement de terrain à l'endroit où la communauté avait l'intention d'aménager un cimetière et un projet visant à transformer une section de la plage située à proximité afin de la rendre plus accessible. Il est ensuite question de l'autorisation et de l'évaluation environnementale concernant le dernier enjeu. Enfin, la gestion du lieu d'enfouissement de la communauté et son utilisation non réglementée par les compagnies de construction sont abordées. Après la rencontre, ces préoccupations ont été transmises à l'ARK.

10. Activités minières

a) Rencontre avec des représentants de Glencore

Mme Amélie Rouleau, directrice, Affaires publiques, communauté et engagement à la mine Raglan, fait une présentation sur le projet de mesures de surveillance de l'air et d'éoliennes. Elle est accompagnée de M. Charles Duval, chef de projets industriels à la mine Raglan. La présentation commence par le visionnement d'une vidéo sur les mesures de contrôle des émissions de poussières dans les alentours des propriétés de la mine Raglan et des installations portuaires à la baie Déception. Mme Rouleau décrit ensuite le matériel de surveillance de l'air et les méthodes en place dans des endroits clés. Il est expliqué qu'une solution de chlorure de calcium est utilisée pour contrôler les émissions de poussières produites par la circulation de véhicules sur les routes de service de la mine et que les cours d'eau situés à proximité sont surveillés à cet effet. Il est ensuite question de la modélisation des émissions de nickel et des normes du travail en réponse aux nouveaux critères de la qualité de l'air adoptés par le MELCC. Il est expliqué qu'un programme de surveillance de la dispersion atmosphérique et d'hygiène du travail a été élaboré afin d'enregistrer les concentrations de particules de nickel en suspension dans l'air à divers endroits sur les propriétés de la mine. Cela inclut également l'exposition des travailleurs dans les installations de transformation. Actuellement, les émissions de nickel générées par les activités de la mine se situent en dessous de la nouvelle norme de 0,2 mg/m³. Des représentants des gouvernements fédéral et provincial prélèvent des échantillons et inspectent les lieux annuellement.

La présentation porte par la suite sur les éoliennes construites sur les propriétés de la mine Raglan en 2014 et en 2018. À ce jour, les éoliennes ont permis d'économiser approximativement 3,5 tonnes de diesel. Mme Rouleau explique que la mine explore actuellement d'autres options afin de réduire davantage la consommation de diesel dans l'avenir. Les éoliennes font également l'objet d'une surveillance environnementale afin de vérifier qu'elles n'ont pas de répercussions négatives sur la faune des environs. Enfin, il est question du Forum Environnement qui a lieu du 4 au 6 octobre 2022 à Salluit et des activités récentes du Comité Raglan.

b) Site minier Asbestos Hill

L'analyste en environnement présente un résumé du plan d'action 2022-2025 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) 2022-2025 concernant l'amiante et les résidus miniers amiantés. Par ailleurs, les membres sont informés qu'un comité de surveillance sera créé afin de suivre l'avancement des travaux de réhabilitation proposés au site minier Asbestos Hill.

Action

- **Inviter des représentants du MERN à faire une présentation sur le plan de réhabilitation envisagé pour le site minier Asbestos Hill à une prochaine réunion.**

11. Présentation sur les projets d'énergie renouvelable pour le Nunavik par Les Énergies Tarquti inc.

M. Justin Bulota, directeur du développement de projets pour Les Énergies Tarquti inc. (ci-après Tarquti inc.), fait une présentation sur les projets d'énergie renouvelable au Nunavik. La présentation commence par un aperçu de la création de Tarquti inc., de la situation actuelle concernant la consommation d'énergie au Nunavik et de la nécessité d'exploiter des sources d'énergie renouvelable. Une telle transition comprendrait la production d'énergie propre, le chauffage de bâtiments et de l'eau, l'électrification des transports et une efficacité énergétique accrue. La transition doit également être socialement acceptable et fournir des orientations à la population du Nunavik. M. Bulota explique que Tarquti inc. a récemment conclu une entente avec Hydro-Québec dans le cadre de laquelle la société d'État aidera à la construction et à l'exploitation d'infrastructures d'énergie renouvelable. Il décrit ensuite l'équipe et les partenaires de l'entreprise Tarquti inc. L'entreprise insiste sur l'importance de la contribution des personnes qui aident à promouvoir les projets dans leur communauté respective et à communiquer l'information pertinente à ce sujet. Les activités courantes de l'entreprise, incluant la mobilisation communautaire, la collecte de données, les études de faisabilité et les évaluations environnementales, sont ensuite décrites. M. Bulota poursuit la présentation en décrivant le potentiel de production d'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique au Nunavik ainsi que les forces et les lacunes dans chaque communauté. La présentation se termine par un résumé des études de faisabilité en cours.

12. Dates et lieu de la 175e réunion

Il est décidé que la 175e réunion du CCEK aura lieu les 21, 22 et 23 février 2023 à Inukjuak.

13. Gestion des matières dangereuses et résiduelles

a) Mise à jour sur le projet de nettoyage des stations radars de la Ligne Mid-Canada

L'analyste en environnement présente un résumé des plus récentes activités entreprises en vue de réaliser le projet pilote de réhabilitation du MELCC visant à nettoyer sept stations radars de la Ligne Mid-Canada. Le projet de nettoyage de ces stations situées au Nunavik a fait l'objet d'une évaluation par la Commission de la qualité de l'environnement Kativik et le MELCC. Ce dernier, en tant que promoteur, a obtenu une attestation de non-assujettissement de la part de l'administrateur provincial du chapitre 23 de la CBJNQ. Cependant, des enjeux liés au transport des matières dangereuses, à la communication avec les intervenants régionaux, à la transparence et à l'acceptabilité sociale demeurent une source de préoccupations pour le CCEK.

Action

- **Inviter des représentants du MELCC à faire une présentation sur le plan de réhabilitation des stations radars de la Ligne Mid-Canada dans le cadre du projet pilote à une prochaine réunion.**

b) Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises du MELCC

L'analyste en environnement présente un résumé du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises du MELCC qui a récemment été mis à jour. Les membres sont informés que des ressources financières et humaines limitées constituent le principal obstacle à sa mise en œuvre au Nunavik. Il est souligné que le CCEK et l'ARK ont récemment exprimé leurs préoccupations concernant l'ajout par le MELCC de produits assujettis au Règlement, tels que les piles à usage unique, les contenants pressurisés de combustibles et les produits pharmaceutiques. Les deux organismes ont aussi souligné que plusieurs autres problèmes de mise en œuvre subsistent au Nunavik comme les complications lors de l'expédition de ces produits depuis les régions isolées, le faible taux de participation des citoyens et des organismes de la région et l'inefficacité des campagnes de sensibilisation.

Action

- **Inviter un représentant du MELCC à faire une présentation à une prochaine réunion sur la façon dont le Règlement sera appliqué au Nunavik.**

c) Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles et Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants du MELCC

L'analyste en environnement présente un résumé des deux règlements qui sont entrés en vigueur le 7 juillet 2022, soit le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles et le Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants. Le premier règlement oblige les distributeurs de certains produits emballés dans du carton, des fibres, du métal ou de l'emballage de plastique à contribuer financièrement à la collecte sélective de ces matières. Le deuxième oblige les distributeurs de contenants de produits composés de diverses matières à contribuer à un système de consigne pour leur collecte et valorisation.

Action

- **Inviter un représentant du MELCC à faire une présentation sur les règlements et leur application au Nunavik à une prochaine réunion.**

d) Projet de règlement interdisant les plastiques à usage unique d'ECCC

L'analyste en environnement présente un résumé du projet de règlement interdisant les plastiques à usage unique d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Il est également question de la façon dont ce règlement pourrait s'harmoniser à la législation provinciale actuelle concernant les matières résiduelles.

Action

- **Inviter un représentant d'ECCC à faire une présentation sur le projet de règlement à une prochaine réunion.**

e) Règlement sur les matières dangereuses du MELCC

Les membres passent en revue leurs commentaires sur un projet de lettre concernant les modifications que le MELCC propose d'apporter au Règlement sur les matières dangereuses. Il est ensuite expliqué que le

CCEK n'a pas été consulté directement par le MELCC dans ce dossier. Les membres expriment leur mécontentement à cet égard avant de clore la discussion.

Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
22 février 2023

Ordre du jour de la 173e réunion[2]

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal de la 172e réunion

3. Administration

a) Budget
b) Secrétariat
c) Membres
d) Rencontre avec les administrateurs
e) Dossiers actifs depuis la 172e réunion, correspondance et questions d'ordre administratif
f) Site Web

4. Rencontre avec l'entreprise de services-conseils en ressources humaines

5. Évaluations environnementales au Nunavik

a) Mise à jour sur le rapport concernant l'étude sur la prise en compte des impacts sociaux
b) Loi sur l'évaluation d'impact fédérale

6. Législation fédérale et provinciale en matière d'environnement

a) Projet de règlement omnibus du MELCC

7. Gestion de l'eau

a) Rencontre avec le Comité de recherche sur l'eau potable du Nunavik*
b) Discussion sur la qualité de l'eau potable au Nunavik

8. Changements climatiques

a) Stratégie de mobilisation pour l'action climatique du MELCC

9. Divers

a) Chronique verte dans le magazine *Taqralik*
b) Rencontre avec la mairesse de Salluit*

10. Activités minières

a) Rencontre avec des représentants de Glencore*
b) Site minier Asbestos Hill

---

[2] Les points marqués d'un astérisque ont été abordés en personne par le personnel du secrétariat le 4 octobre 2022 à Salluit.

11. Présentation sur les projets d'énergie renouvelable pour le Nunavik par Les Énergies Tarquti inc.

12. Dates et lieu de la 175e réunion

13. Gestion des matières dangereuses et résiduelles

a) Mise à jour sur le projet de nettoyage des stations radars de la Ligne Mid-Canada
b) Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises du MELCC
c) Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles et Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants du MELCC
d) Projet de règlement interdisant les plastiques à usage unique d'ECCC
e) Règlement sur les matières dangereuses du MELCC